COMMUNE DE WOLUWE SAINT-PIERRE
Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
1150 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : votre courrier du 22/03/06
N/Réf : AVL/ah/WSP2.76/s.389
Annexe : 1 dossier comprenant 13 plans
et doc. de synthèse

Monsieur, Madame,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue du Tervuren 292 – Avenue du Val d'Or 2.
Démolition et reconstruction d'un immeuble.
Avis demandé par la Commission de concertation.

En réponse à votre courrier du 22 mars sous référence, réceptionné le 23 mars 2006, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 5 avril 2006 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis défavorable. Elle a donc réitéré les remarques antérieures qu'elle avait émises sur des projets similaires.

La demande porte sur la démolition d'une maison d'angle due aux architectes Adrien et Yvan Blomme, et sur la construction d'un immeuble de logements repartis sur quatre niveaux hors-sol.
En 2001, la Commission examinait une demande de certificat d'urbanisme portant sur la réalisation d'un immeuble de cinq niveaux (bureaux et logements). Le projet était introduit par les mêmes architecte et demandeur que la demande actuelle.
En 2003, la CRMS était saisie d'une demande de permis d'urbanisme portant également sur le remplacement de la maison par un immeuble de cinq niveaux hors sol (architecte Corbiau / logements uniquement). Le projet qui fait l'objet de la demande actuelle s'en inspire largement sur le plan architectural mais il ne compte plus que quatre au lieu de cinq niveaux hors sol.

Tout comme sur les demandes précédentes, la Commission se prononce défavorablement. Elle s'oppose fermement à la démolition de la villa dont, en sa séance du 18/12/2002, elle demandait le classement en raison de sa valeur historique, esthétique et artistique (y compris la conciergerie et le jardin. Réalisée en 1937, la propriété est caractéristique de l'œuvre des architectes renommés Adrien et Yvan Blomme. Avec le logis du concierge et le jardin, la villa constitue un ensemble remarquable qui a conservé tout son intérêt d'origine. Il s'agit également d'un témoin de grande qualité du style moderniste des années précédant la seconde Guerre mondiale. Enfin, la valeur architecturale de la maison réside également dans sa conception soignée, à la fois sobre et équilibrée, et ceci aussi bien en ce qui concerne le choix des matériaux et leur mise en oeuvre, qu'au niveau de la volumétrie et de l'expression formelle.

D’autre part, la maison joue un rôle important au niveau des séquences paysagères de l’avenue de Tervuren. Située en face du parc de Woluwé, dans un tronçon de l’avenue ayant conservé la morphologie de villas entourées de grands jardins, la maison en question est un excellent témoin de cette implantation caractéristique, tout comme les constructions voisines (occupées actuellement par des ambassades). Ce n’est que plus bas dans l’avenue de Tervuren que commence l’alignement de grands immeubles à appartements. La CRMS estime, dès lors, très important de conserver l’aspect paysager et la typologie des maisons existantes entourées de jardins.

La conciergerie fait partie d’une enfilade de ca. 7 maisons unifamiliales dans l’avenue du Val d’Or depuis l’angle avec l’avenue de Tervuren. Seul l’immeuble à appartements mitoyen à la conciergerie dénote dans cette composition. La Commission estime donc qu’il y a lieu de conserver le plus possible les gabarits d’origine et les hauteurs relativement basses des bâtiments. Les édifices plus élevés qui ont été construits plus tardivement, ne justifient pas qu’on modifie petit à petit tout le caractère de cette avenue. Du côté de l’avenue de Tervuren, l’ensemble de Blomme, caractérisé par son jardin sur rue, forme avec la villa occupée par l’Ambassade de l’Indonésie qui présente la même implantation, un témoin important du paysage d’origine de l’avenue.

En conclusion, la Commission s’oppose fermement à la démolition de cet ensemble remarquable en raison de son intérêt architectural intrinsèque et de son intérêt urbanistique.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l’expression de notre parfaite considération.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copie : A.A.T.L. – D.U.
A.A.T.L. – D.M.S.